

La préservation et la reconquête des espaces agricoles et pastoraux en Région Sud PACA

Enjeux

Malgré l'importance de la place occupée par l'agriculture en Région Sud PACA, des menaces pèsent sur l'espace agricole, notamment la consommation d'espace. La déprise agricole n'est pas un phénomène nouveau. Au fil du temps, l'agriculture n'a cessé de se déployer puis de se rétracter en s'ajustant à la pression démographique. Alors que, dans le passé, seules cette pression démographique et la valorisation économique influaient sur l'exploitation agricole d'un site, la poussée de l'urbanisme va changer la donne dans la deuxième partie du XX^e siècle : à partir de cette date, il devient plus rentable à proximité des villes et du littoral, de construire des logements que de produire du blé. Il s'agit ici de replacer l'agriculture au cœur du projet de territoire afin de participer activement à la réussite du plan climat de la Région Sud « Une COP d'avance » et à la mise en œuvre opérationnelle du document de planification qu'est le SRADDET.

Objectifs

- Préserver le foncier agricole naturel à l'échelle régionale
- Lutter contre les friches et favoriser la reconquête d'espaces agricoles abandonnés en croisant les enjeux agricoles, environnementaux, paysagers et de lutte contre les risques naturels
- Améliorer l'organisation et la structuration foncière de ces espaces
- Initier une opération de reconquête agricole sur 6 territoires test
- Favoriser la mise en œuvre du SRADDET concernant la préservation et la valorisation des espaces agricoles.

Résultats attendus

- Mobilisation du foncier par l'agriculture, favoriser l'installation, favoriser l'emploi agricole
- Contribution à la gestion intégrée du territoire : paysages, attractivité touristique, lutte contre les risques naturels et notamment l'incendie, amélioration de la biodiversité, lutte contre le réchauffement climatique
- Relance de l'économie des filières



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Carte d'identité du projet

Chef de file : Chambre Régionale d'Agriculture PACA

Chef de projet : Chambre d'Agriculture 13 –
Jean Marc Bertrand

Durée : 24 mois (Janvier 2021 – Décembre 2022)

Programme de financement : Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural – Mesure 16.7.1

Financement européen accordé : 247.614,76 €

Partenaires – membres du consortium :

Chambre Régionale d'Agriculture PACA

Chambre d'Agriculture 04

Chambre d'Agriculture 05

Chambre d'Agriculture 06

Chambre d'Agriculture 13

Chambre d'Agriculture 83

Chambre d'Agriculture 84

SAFER PACA